

Le Travailleur Réunionnais

Organe de la Confédération Générale du Travail de la Réunion

Juin 2012 | Numéro 48



SFR Carrément vous.



sfr.re

Lumières SFR-SCS au capital de 3 375 165€ RCS St-Denis 393 351 007 Photo : David Dijoux



LA CRISE EST DEVANT NOUS



La crise est devant nous. Leur crise qu'ils nous font subir. Leur crise qu'ils utilisent pour nous saigner toujours plus. Leur crise qui nous éloigne de jour en jour de ce qui avait été promis comme l'Europe des peuples. Ces fossoyeurs du bonheur des peuples se remplissent la besace à ras-bord pour ne laisser que des miettes à ceux dont la vie se résume de plus en plus en une course poursuite pour simplement survivre. La règle d'or est une autre expression du TINA (*There Is No Alternative*) chère à la « dame de fer ». L'horizon indépassable du capitalisme, la fin de l'histoire, que n'a-t-on entendu des ces « réalistes », défenseurs affichés ou honteux du capitalisme. Les politiques d'austérité s'ajoutant les unes aux autres, mettent en place un cercle vicieux qui nous entraîne inexorablement vers la récession. Et c'est à un véritable recul de société que le capital (la droite et le grand patronat) nous convie. Aujourd'hui, ce système va mal, très mal. Et de son sein, la bête immonde refait surface. Marcher sur les terres du Front de la Haine n'a fait que le renforcer : l'UMP et Sarkozy

portent une lourde responsabilité. L'extrême droite prend du galon un peu partout en Europe car elle sait féconder le malheur des gens démunis de perspectives d'un futur décent. Il est de la responsabilité des syndicats de combattre la peste brune et ses affidés. La CGTR entend mener des actions auprès des travailleurs afin de dévoiler le vrai visage du FN raciste et xénophobe, capitaliste et anti ouvrier, anti démocratique et antirépublicain. Cette tache honteuse sur notre peuple coloré doit être effacée par l'inlassable explication de la face cachée de ce parti.

IVAN HOAREAU
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL





LA STAR SE MOBILISE POUR L'ENVIRONNEMENT

FORTE DE 25 ANNEES D'EXPERIENCE DANS LE TRAITEMENT DES DECHETS A LA REUNION, STAR A VOCATION DE JOUER UN ROLE MOTEUR DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES.

"La réunion poursuit des objectifs environnementaux ambitieux à l'horizon 2030 dans le cadre du projet La Réunion Ile Verte-Gerri. En tant que professionnel réunionnais du déchets depuis 1985, c'est notre responsabilité et notre volonté de participer à la réussite de ce projet. Nous sommes déterminés à être des acteurs du développement économique et social de la Réunion. Cette volonté environnementale s'exprime à travers 3 grands objectifs: La Valorisation de 70 000 T de déchets par an à l'horizon 2012, la diminution des tonnages enfouis grâce au recyclage et la rationalisation des déplacements de nos véhicules".

Jean-François Bourdais
Directeur Général de STAR

LA STAR INNOVE
Nous mettons en place un service mutualisé de collecte des palettes, cartons et plastiques. Ce service a été créé pour répondre aux demandes des Industriels pour la gestion de leurs déchets. Objectif: récupérer les bois, les cartons et les plastiques en vue de leur valorisation

Les problématiques de gestion de déchets des Industriels sont très importantes: Ou stocker les déchets lorsqu'on manque de place? Comment organiser le tri et la collecte? Comment diminuer les coûts de ces opérations? Comment suivre les évolutions réglementaires tout en restant en adéquation avec la réglementation? Le service proposé par STAR permet de récupérer un grand nombre de bacs en une seule tournée, d'où une économie déchet importante: plus les points de collecte seront nombreux, plus le coût de revient sera mutualisé et accessible à toutes entreprises. De plus, la tournée à date fixe permet aux entreprises de planifier la collecte de leurs déchets.

La STAR invite donc Industriels et commerçants à profiter de ce nouveau service, mis en place pour solutionner les problématiques liées à la gestion des déchets. STAR est en mesure de répondre à tous les besoins. La société dispose d'une large gamme de moyens et matériels spécifiques en fonction de la taille et des contraintes des entreprises, avec des conteneurs allant de 120 litres à 30 mètres cubes, en passant par des compacteurs ou des Eco DI. C'est un service sur mesure adapté à chaque Client.





LA RÈGLE D'OR AU SERVICE DU VEAU D'OR

Le système capitaliste connaît une nouvelle crise et, pour la 1^{ère} fois de son histoire, la note de la dette des États-Unis est abaissée.

La crise de l'endettement privé s'est traduit par la dette publique. Le renflouement des banques prédatrices en 2008 par les États a été payé par les contribuables. Cette crise, aujourd'hui financière et économique, se fonde en une crise globale. C'est dire qu'elle est totale, systémique. La dimension financière du capitalisme lui est consubstantielle.

Ralentissement de la croissance et récession s'accompagnent et s'alimentent de politiques d'austérité qui favorisent en retour la contraction de l'économie. Et les salariés paient la crise créée par les spéculateurs, homo economicus du capitalisme.

La "maîtrise" des états et sociétés par les marchés financiers n'est pas tombée du ciel. Elle vient de décisions politiques prises par des gouvernements de droite et de "gauche", ces derniers, souvent, montrant un volontarisme à faire pâlir les plus libéraux.

Ce qui a participé, entre autres, de la désaffection d'une partie de l'électorat de gauche.

Manifestement, la bataille idéologique est aujourd'hui trop souvent gagnée par la droite devant une gauche molle qui n'ose plus défendre son identité, ses points de vue enfonçant les digues de la solidarité, de la république.

Sur les débats sociétaux tels que la place du travail dans la société, la répartition des richesses, la question du salaire porteur de droits sociaux, la politique fiscale (notamment la rengaine du « *Trop d'impôts... tue l'impôt* », non pertinente si n'est pas interrogé le type de société voulue et la fonction

citoyenne de la fiscalité), son degré de justice, tant dans la répartition de la charge fiscale que de sa redistributivité, la question de l'appropriation sociale des moyens de production et d'échange, la circulation des capitaux..., la place de "la classe ouvrière" et de la "classe moyenne" dans les projets de société, la garde a été baissée devant les fausses évidences du libéralisme.

Le déficit a commencé à se creuser bien avant la crise, même si celle-ci l'a amplifié. Il a, aussi, été largement accru par l'actuel gouvernement.

Par ailleurs, il provient plus de la faiblesse des recettes que d'un trop de dépenses.

Les critères récessifs de Maastricht, le carcan du Traité de Lisbonne et leurs pendants dans les politiques nationales, l'obsession anti inflationniste de la BCE pesant sur des revenus de plus en plus faibles, des richesses de plus en plus allouées à la spéculation, le récent pacte "Euro +" sont des facteurs de diminution des recettes publiques, de l'emploi et d'entrave au développement.

Les 150 mds € d'aides publiques aux effets plus que contestables sur l'emploi et l'aménagement des territoires, le feu bouclier fiscal qui a laissé la place à une réforme de l'ISF encore plus favorable à "la France d'en haut", les exonérations sur les heures supplémentaires... appauvrissent l'État et le met à la merci de la dictature des marchés.

La politique systématique de baisse du coût du travail participe à la dévalorisation du Travail et partant, du salaire, à la mise à mort de la protection sociale pour le plus grand bénéfice des spéculateurs. C'est un autre type de so-

lement exprime la souveraineté du peuple. Par là, il se dote des moyens de la politique qu'il a choisie démocratiquement. Aujourd'hui, les parlements seraient sommés de s'autocensurer sur l'autel du Veau d'or.

À l'image du "Pacte Euro +" qui vise à encadrer les politiques nationales sur des questions de choix de société (politique budgétaire, gestion du marché du travail,...), le déficit démocratique de l'Union Européenne se creuse et cette dernière tourne de plus en plus le dos à une Europe des peuples.

La règle d'or sert le Veau d'or. Elle renie le choix politique puisqu'elle impose une politique. Elle est, fondamentalement, anti démocratique. Le recours à la dette dans une politique contracyclique de relance est un outil pour les États et sa suppression reviendrait à priver ceux-ci d'un élément essentiel de leurs politiques. Un État prévoyant doit pouvoir emprunter pour financer des dépenses socialement utiles, "rentables" à moyen et long termes.

Il ne s'agit pas de faire l'apologie de la dette publique. En effet, le niveau d'endettement de bien des États est inquiétant et la charge de la dette obère bien des dépenses utiles.

Mais le niveau de la dette n'est qu'un paramètre de l'équation et l'interroger comme un tout n'est, en soi, pas significatif.

Comment en est-on arrivé là ? Quelles sont les causes du déficit public ? Qui profite de la crise (les docteurs Diafoirus qui se sont penchés sur la Grèce ont aggravé son mal) et qui en pâtissent ? À quoi a seront dette ? À des dépenses utiles comme la santé, la formation générale et professionnelle, l'emploi, la hausse des revenus comme élément de relance de la croissance... ? Ou à gonfler des bulles spéculatives, sans rapport aucun avec l'économie réelle ? À la production ou à la spéculation ?

Plusieurs éléments de solutions

hors des sentiers battus de la règle d'or existent.

Entre autres, il faut augmenter les salaires, les pensions de retraites, les minima sociaux pour accroître le pouvoir d'achat et la consommation des ménages, principal moteur de l'activité économique. Pour cela, il faut abolir les traités de Maastricht et de Lisbonne, donner à la BCE un objectif de croissance et de création d'emploi.

Il faut mettre en place une réforme fiscale et sociale pour réduire les inégalités et utiliser le crédit et l'épargne au service de l'investissement productif et de la politique industrielle, de l'emploi, du développement. La création d'un pôle financier public est une exigence majeure.

Il faut taxer les transactions financières et utiliser ses recettes au service de la satisfaction des besoins sociaux. Bref, il faut une toute autre politique.

Alors, laissons la règle d'or aux libéraux de tout poil. Et que la gauche se garde de rivaliser avec la droite sur un tel terrain. La responsabilité serait irresponsabilité. Rassurons les peuples et non les marchés financiers.



ciété qui fait place nette à la privatisation, et sous couvert d'activation des dépenses passives, se révèle son caractère intrinsèquement de classe. Sans vergogne, les pauvres, les miséreux, les exclus de la société sont accusés d'être responsables de leur sort, comme le travailleur le serait de son accident dans l'entreprise. Le droit du travail est de plus en plus remplacé par le droit commercial et/ou civil à partir du fétichisme libéral sur l'égalité entre les parties.

Le vote de l'impôt par le par-

Organe de la Confédération
Générale du Travail de la Réunion
(C.G.T.R)
144, Rue du Général de Gaulle
BP 829
97476 Saint-Denis Cedex
Tél : 0262 90 93 40
Fax : 0262 20 36 63

Directeur de la Publication
Yves GRONDIN

Directeur de la Rédaction
Maximin BANON

Publicité
Communication Syndicale
97490 Sainte-Clotilde

Réalisation - Impression
PRINT 2000
2, rue Coco Robert
97438 Sainte-Marie
Tel : 0262 93 14 50



INTERVENTION DE IVAN HOAREAU LE 29 FÉVRIER 2012

La Réunion est à un tournant de son histoire, à la croisée des chemins.

Une politique d'austérité et des facteurs internes exacerbant les contradictions.

- 1^{ère} récession depuis la Seconde Guerre mondiale : - 6 points de PIB de 2008 à 2011 ;
- des fractures sociales profondes ;
- taux de chômage global de 30% et des jeunes de 60 % ;
- cherté de la vie : surpris et bas revenus ;
- des solidarités qui s'étiolent, certaines qui finissent (désengagement de l'État, stagnation

et diminution des fonds Européen-solidarité familiales, de quartier...).

- place des RUP dans son environnement géopolitique et dans une UE en crise.
- une transition démographique qui se ralentit.
- Quel nouveau paradigme de développement ?

L'Europe et les nations qui la composent sont à un tournant de leur histoire. Loin de L'Europe des travailleurs et des peuples, c'est l'Europe des marchands qui nous saignent.

Le Mécanisme Européen de Solidarité (MES), concocté en catimini, où seuls 2 pays font la pluie et le beau temps : l'Allemagne et la France échappe à toute action juridique et autre.

Il s'agit d'ajustement structurel de la Troïka (BCE, CE, FMI) comme le FMI l'applique dans les pays en voie de développement et qui a abouti à accroître la misère et le non développement.

Cet instrument politique d'austérité nous conduit à la récession. Ainsi, 9 plans de rattrapage pour la Grèce et le malade meurt de ce remède.

La responsabilité de l'Allemagne, notamment par sa politique de tout exportation et des bas salaires, dans la crise a été dénoncée par l'OIT.

Le couple diabolique Merkozy est grandement responsable de la "crise".

Le Traité de Solidarité, de cohésion et de Gouvernance (TSCG) vise à imposer la Règle d'or au détriment des peuples.

Il s'agit d'une grave atteinte à la souveraineté des États et des peuples (approbation préalable par la CE des budgets nationaux).

Ce traité suppose qu'il n'y ait pas d'alternative que la seule politique

de l'austérité par des capitalistes avides de toujours plus de richesses créées par les travailleurs.

La seule variable d'ajustement : les salaires et la concurrence entre les peuples soumis au politique de dumping social.

La TVA sociale et la hausse de 2 points de la CSG.

↳ Injustice : TVA est un impôt indirect et CSG payé à 90% par les salariés.

↳ Les prix vont-ils baisser et les salaires vont-ils augmenter ? Les patrons ne transformeront pas en hausse salariale ou en emploi, mais en profits supplémentaires les gains tirés d'une baisse des cotisations. Pas de répercussion à la baisse sur les prix. Et comme la Réunion importe beaucoup, les produits vendus localement se renchériront.

↳ C'est un autre plan d'austérité.

↳ Fragilise notre système de protection sociale : choix d'une fiscalisation de la Sécurité Sociale et du transfert de la charge de financement de l'entreprise au contribuable.

Les accords compétitivité/emploi.

Aujourd'hui, la remise en cause du salaire doit être acceptée par le salarié. En cas de refus, peut être licencié pour motif économique mais possibilités de recours juridique et obligation de plan social. Ce verrou sauterait aujourd'hui : soit suspendre le droit de refus du salarié pendant la durée de l'accord, soit maintenir ce droit, mais en cas de refus, l'employeur licencierait pour motif personnel.

Au delà des 35 h, vise à remettre en cause la Durée Légale du Travail (DLT) et à faire primer le contrat sur la loi (Remise en cause d'éléments essentiels du contrat de travail (rémunération) sans accord du salarié).

Il faut changer de braquet, de paradigme.

- sortir du traité de Lisbonne ;
- changer le rôle de la BCE : qu'elle puisse prêter en dernier ressort comme la FED, au taux où elle emprunte sur les marchés financiers, qu'elle puisse aider les États en rachetant les dettes souveraines. Qu'elle se donne pour objectif la croissance et non se focalise sur l'inflation afin de sauver la rente financière ;
- mutualiser les dettes ;
- abolir la règle d'or ;
- mettre en place de pôles publics de financement veillant à une affectation des moyens financiers au service du développement et non de la spéculation financière ;
- rendre au parlement européen son vrai rôle.

Il faut une Europe des peuples, de la solidarité.

Après la saignée en Grèce, en Espagne, au Portugal, en Italie,... notre tour viendra si nous ne combattons pas. Résistance.

L'appel de la CES pour dire non à l'austérité et se prononçant contre un traité européen est une première !

L'action d'aujourd'hui dans tous les pays européens rejoint les questions posées par des événements sociaux de ces derniers jours ici.

La vie chère : malgré le COSPAR, rien n'a fondamentalement changé. Des EGOM à la déclaration du Président de la République, en passant par le Comité Interministériel pour l'Outre-Mer, rien de structurel n'a été fait, la profi-tation est toujours là, elle grandit et alimente la crise. La situation des Antilles, de Mayotte et à La Réunion est intenable. Aucune réponse n'a été apportée. Celle-ci doit être globale et prendre en compte **l'Urgence Sociale**.

Que l'État joue son rôle et fasse jouer la concurrence libre et non faussée qui lui est si chère (OPR). Or, nous constatons que la volonté politique de l'État n'existe pas. Que les entreprises respectent leurs obligations légales comme le dépôt de leur bilan au greffe du tribunal du commerce, qu'elles ouvrent leurs comptes où émargent de trop nombreuses subventions payées par le contribuable, souvent sans autre justification que financière.

La revendication salariale (qui conditionne les minimas sociaux) doit être au centre de la résolution de la crise.

La responsabilité de ceux qui ont empêché l'extension de la prime Cospar, fermé dans leur horizon comptable de court terme, est éclatante.

À problématique globale, il faut une réponse globale.

Les syndicats sont prêts à participer, avec les forces vives du pays, à des discussions et actions pour que cessent les inégalités sociales et la misère.

Encore faut-il qu'un partenariat soit acté : qu'on se respecte les uns les autres. Tout le contraire de ce qui s'est passé récemment où les syndicats ont été interpellés publiquement (convoqués) par les acteurs du récent mouvement sur les carburants et les avaient écartés au départ de leurs actions.

Zot y choisi la nature de l'activité sportive, le terrain, les règles du jeu, le tempo, et après y di a nou vien joué.

Une analyse lucide, c'est-à-dire débarrassée des préoccupations politiciennes, de ces actions est urgente : les contribuables payent et les profiteurs encaissent. Nous payons les profits des pétroliers. Et ils osent crier victoire !

Parler au nom du peuple suppose une représentativité. Une qualité à agir au nom et pour le compte du peuple. Les syndicats n'ont pas la prétention de la revendiquer en entier, mais en partie, et de façon conséquente.

Oui à une action concertée, dans le respect des uns et des autres, pour le bien de notre population, et notamment de nos jeunes sacrifiés sur l'autel du Dieu Mammon.

PRUDENCE CREOLE
GROUPE GENERALI

Assurance, Indemnité, Santé, Prévoyance, Épargne, Mutuelle, retraite, et autres

Santé Créole

Avec la carte **SANTÉ CREOLE**

- n'avancez plus d'argent
- ayez des garanties innovantes
- profitez d'une assistance médicale complète

N'hésitez plus !
Profitez vite de nos garanties personnalisables et de nos prix compétitifs !

PRUDENCE CREOLE
32, rue Alexis de Villeneuve 97400 Saint-Denis
Tél: 02 62 70 95 00 - Fax: 02 62 70 95 94
www.prudencecreole.com

SOGEA REUNION

Bâtiment
Hydraulique
Génie civil
Travaux Spéciaux

1 boulevard du Chaudron - BP 21
97491 SAINTE CLOTILDE Cedex
Tél.: 02 62 48 39 00 - Fax : 02 62 29 48 82
E-mail : sogearun@sr.sogea.fr

Une société de **VINCI CONSTRUCTION**

AF AO

INOVEST
un spécialiste de la collecte des déchets.

Collecte Déchets ménagers
Collecte Déchets industriels
Collecte BAV - caissons
Nettoyage spécialisé
Collecte des déchetteries

585 chemin Bel Ombre, RD47
97440 Saint André
Tél: 02 62 46 32 74 Fax: 02 62 46 18 55



MANIFESTATIONS CONTRE LA VIE CHÈRE

ENTRETIEN DE MAYOTTE HEBDO AVEC IVAN HOARAU,
 SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA CGTR – OCTOBRE 2011

« LA QUESTION SALARIALE EST AU CŒUR DE LA CRISE »

A lors que les manifestations contre la vie chère se déroulaient dans les dom en 2009, à la Réunion, c'est le Cospar (collectif des organisations syndicales, politiques et associatives de la Réunion) qui était descendu dans la rue pour protester contre les prix pratiqués. Une plateforme revendicative demandait notamment une baisse de 20% sur les produits de consommation courante. Deux ans après, le Cospar n'est plus, mais son ancien porte-parole, Ivan Hoareau, secrétaire général de la CGT-Réunion, soutient le mouvement mahorais et revient sur le mouvement réunionnais.

→ **Mayotte Hebdo** : Il y a 2 ans, les Dom avaient manifesté dans la rue pour signifier que la vie était trop chère. Est-ce une fatalité pour nos Dom ?

Ivan Hoareau : La vie chère vient beaucoup de prix relevant de rentes de situation, qui ont plus de latitude dans les Dom pour affamer les peuples, pour un certain nombre de raisons : petits marchés captifs à la merci des sociétés françaises, dialogue social difficile, compte tenu du tissu de TPE et de la conception patrimoniale de l'entrepreneur... Elle vient aussi d'une pression, sans égale ici par rapport à la France, sur les revenus salariaux et non salariaux.

Ce n'est pas une fatalité mais un système où l'État est complice des rentiers. Il n'y a pas, loin de là, de volonté politique de l'État de mettre au pas ces rentiers au prétexte de la sacro-sainte concurrence libre et non faussée.

→ **MH** : Quelles solutions aviez-vous proposées à l'époque ?

IH : À l'époque, nous avons abouti à la mise en place d'un Observa-

toire des prix et des revenus (OPR) duquel nous sommes sortis après avoir eu, pourtant, des résultats non négligeables, mais compte tenu du patronat qui refusait la transparence sur la formation des prix. Nous avons aussi eu des négociations salariales débouchant sur la prime Cospar (50 €) et le RSTA (100 €). Aujourd'hui, l'OPR est un machin pour que nous perdions notre énergie et utilisions nos moyens humains limités à comprendre ce que l'on s'évertue à rendre incompréhensible.

→ **MH** : Sur quels éléments objectifs vous êtes-vous basés pour justifier que les prix sont chers à la Réunion ?

IH : Diverses études ou rapports ont tous reconnu la vie chère dans les Dom, elles divergent seulement sur le différentiel, qui va en moyenne de 15 à 55%.

→ **MH** : Est-ce que l'intersyndicale de Mayotte a contacté ses homologues de la Réunion ?

IH : Je suis en contact permanent avec mon ami Salim Nahouda et

lui ai donné quelques référents à la Réunion.

→ **MH** : Comprenez-vous que des membres d'associations de consommateurs de Mayotte soient envoyés à la Réunion pour y constater les prix, alors que vous êtes sur place et que vous pouvez leur envoyer tous les éléments nécessaires ?

IH : Je ne me prononcerai pas sur l'opportunité de la mission mahoraise actuelle à la Réunion. Je pense que votre réponse est contenue dans votre question.

→ **MH** : Le patronat avance que les normes européennes sont une des raisons des prix chers à Mayotte. À la Réunion, ont-ils avancé le même argument ? Est-ce un argument valable ?

IH : L'argument des normes européennes ne doit pas être l'arbre qui cache la forêt des abus patronaux et gouvernementaux. En tant qu'organisation syndicale, l'aspect salaire est primordial. Trop de responsables politiques, associatifs et syndicaux "l'oublient" et nous font courir en vain après les prix. La question salariale est taboue, alors qu'elle est au cœur de la crise dans le monde.

PROPOS RECUEILLIS PAR FAID SOUHAILI

STM Société de Transport de Marchandises
 27, rue Gabriel de Kerueguen - BP 4
 97409 SAINT-DENIS MESSAG CEDEX 9
 Tél.: 0262 29 62 62 - Fax : 0262 29 62 95
 e-mail : stm@transports-cheung.fr

MOTION DE LA CFDT, CGTR, UNSA ET FSU

Compte tenu des politiques d'austérité appliquées en Europe, en France et à la Réunion pour sauver la rente financière,

Compte tenu des attaques, à ces différents niveaux, contre le salariat et les couches sociales défavorisées, Compte tenu du "tournant" que connaît la Réunion dans son histoire,

Compte tenu de la situation sociale délitée ici, Les syndicats signataires regrettent que la crise de 2009 (Cospar) n'ait pas été l'occasion d'une mise à plat des problèmes et que les réponses appropriées n'aient été apportées,

Ils constatent que des EGOM, en passant par le CIOM pour aboutir aux déclarations du président de la République, rien n'a fondamentalement changé. Les profiteurs sont connus et est patente l'absence de volonté politique de l'État en matière de vie chère.

La vie chère renvoie à l'absence de politique de création d'emplois, aux surpris et à la faiblesse des salaires, retraites et minimas sociaux. L'objectif de baisse des prix ne peut évacuer celui d'une nécessaire hausse des salaires et minima sociaux.

La vie chère renvoie aux inégalités entre le capital et le travail, aux inégalités sociales d'une



façon générale.

Cette violence quotidienne contre les Réunionnais les plus pauvres appelle notre solidarité avec notamment les jeunes qui sont aujourd'hui devant les tribunaux et dans les prisons. Les exclus de la société ne doivent pas en être doublement les victimes.

Les signataires se disent prêts à participer à la nécessaire réponse globale qu'appelle la problématique de la vie chère, sous les réserves suivantes conditionnant l'efficacité du travail en commun :

- la nécessité de bâtir des réponses structurelles prenant en compte le court, moyen et long termes.
- Celles-ci se doivent de faire

appel aux rentiers, monopoles et oligopoles (Grande distribution, Transport, Télécommunications...) afin notamment que le contribuable réunionnais, au final, ne paye les surpris des profiteurs. La fiscalité, fondamentalement injuste par ailleurs, doit être repensée pour plus de justice sociale et d'efficacité économique.

- Les réponses à l'Urgence Sociale ne peuvent attendre. Sinon, toute adhésion à des mesures structurelles sera illusoire.
- Qu'un réel partenariat soit instauré entre les forces vives représentatives du pays.

SAINT DENIS, LE 29 FÉVRIER 2012

MAUVILAC
 Siège Social: Z.I. N°1 B.P. 243
 97826 Le PORT Cedex
 Tél.: 0262 42 03 04 - Fax: 0262 43 24 54
 E mail: mauvilac@grpsip.com

Les femmes et les hommes sont la grande force de Ravate.
 Ravate
 St-Denis centre ville • St-Denis Butor
 St-André • St-Pierre
 St-Paul Savannah • Le Port

HYPERMARCHÉ Géant
 Casino LA CHATOIRE
CENTRE COMMERCIAL
 9, rue d'Italie - Zac Chatoire
 97430 Le Tampon
 TEL : 02.62.57.93.93



TRAVAYER LARENYON

INTERVIEW D'YVAN HOARAU, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA CGTR

→ **TLR** : L'actualité sociale a été marquée par la grève des pompiers qui réclamaient le paiement en heures supplémentaires du travail effectué pendant les incendies du Maïdo, et par le conflit des ex-employés de l'Arast pour obtenir le paiement des indemnités de licenciement. Qu'en penses-tu ? D'après toi, ces conflits sont-ils représentatifs des conflits sociaux à La Réunion ? plus généralement, que penses-tu de la situation sociale à La Réunion ?

YH : La situation sociale se dégrade à vitesse grand V. Depuis la Seconde Guerre mondiale, c'est la 1^{ère} fois que la Réunion est en récession depuis 2008. Les salariés paient "la crise" qu'ils n'ont pas créée. Et cette "crise", elle est devant nous. Le patronat excipe de la crise pour attaquer, avec le gouvernement Sarkozy, les salariés et couches sociales défavorisées, le droit social. La crise est totale et systémique, car c'est la crise du capitalisme. Nous sommes à la croisée des chemins et devons trouver un autre paradigme de développement.

→ **TLR** : En 2009, la mobilisation contre la vie chère a été très forte à La Réunion. Avec le recul, quel bilan fais-tu de l'expérience du Cospar ? Quels enseignements pourrait-on en tirer si une telle mobilisation se reproduisait ?

YH : Le Cospar a été une expérience intéressante à plus d'un titre. Pour en citer quelques-uns, faire travailler quotidiennement ensemble pendant près d'un mois et demi une quarantaine d'organisations politiques, associatives et syndicales est une expérience riche par le croisement de logiques et de pratiques différentes. De plus, la question du pouvoir d'achat a été remise au centre des préoccupations sociales et les rentes de situations ont été rendues plus visibles. Cette

expérience a clarifié les positions des uns et des autres dans et hors Cospar sur un certain nombre de revendications qui sont chères aux syndicats et surtout, pour ce qui concerne la CGTR, la question salariale comme exigence sociale et nécessité économique mais néanmoins taboue aux yeux de beaucoup, y compris de "progressistes". C'est, en raccourci et en grande partie, la non satisfaction de cette revendication qui a mis fin au Cospar. Cependant, les problèmes (le pouvoir d'achat) qui ont poussé à la création du Cospar existent toujours et avec plus d'acuité. Les EGOM ont accouché d'une souris. Et l'exaspération chez les salariés et les pauvres grandit. Notre tâche, nous, syndicats, est de traduire en perspectives claires et en actions le malaise social.

→ **TLR** : En 2009, Eli Domota disait, au nom du LKP : « En Guadeloupe, nous militons pour faire de notre pays une terre de production en travaillant au développement de la production agricole, de l'agroalimentaire, pour nourrir notre peuple en qualité, en quantité, et en régularité. Face à cela, l'État français, allié aux géants de l'import distribution, veut faire de notre île une terre de consommation de produits venus d'ailleurs[] en éradiquant la production locale, nous livrant au bon vouloir des capitalistes de l'agroalimentaire ». Penses-tu que La Réunion connaît le même sort ?

YH : La Réunion connaît une économie de comptoir (importance de la consommation de nombreux produits importés de France notamment, ponction des richesses créées localement par des STN françaises notamment). Cependant, la production locale est une réalité au regard, par exemple, des filières animales et végétales. Ce qui inquiète, c'est que l'économie de La Réunion nous échappe de plus en plus : filière sucre

et canne, grande distribution alimentaire, BTP...

→ **TLR** : Les travailleurs du monde entier sont aujourd'hui confrontés à une crise sans précédent. Au nom de la dette, la Troïka (FMI, BCE, Union Européenne) impose que les salaires, la retraite, la protection sociale et les garanties soient remis en cause. Est-ce inéluctable ? Quelle doit être la place des syndicats face à ces politiques ?

YH : J'ai écrit un article récemment qui s'intitule « La règle d'or sert le veau d'or ». Ce qu'on appelait le déficit démocratique de l'Europe apparaît plus clairement maintenant comme le paravent d'une UE anti-démocratique. Nous sommes loin de "l'Union des peuples et des travailleurs". Les dettes publiques viennent du renflouement des banques prédatrices des richesses nationales. Elles incombent pour les 2/3 à la politique des cadeaux à "la France d'en haut" menée par l'UMP et son complice, le MEDEF.

Le capitalisme n'est pas l'horizon politique indépassable, mais a fortement sous-estimé sa très forte capacité d'absorption de ses propres contradictions. Un projet politique alternatif doit être conçu par les "forces vives et progressistes" du pays et réunir les organisations (?) et militants politiques, syndicales et associatives. Ce qui suppose de "retravailler" les liens Syndicalisme / Politique / Société Civile dans le respect des identités propres de chacun et, pour ce qui concerne les syndicats, l'indépendance syndicale qui, elle-même, se construit (ou se déconstruit) sans cesse. L'unité suppose la diversité reconnue et, partant, le respect des uns et des autres ; et le contenu du projet politique sera un paramètre essentiel de l'unité. Face à une attaque globale, la réponse doit être globale et le syndicalisme doit prendre toute sa place mais rien que sa place !

SCANDALE ACADÉMIQUE DES "VACATAIRES PERMANENTS"

GRANDE VICTOIRE DE LA CGT ÉDUC'ACTION CONTRE LA SUPER PRÉCARITÉ ET LA SUPER EXPLOITATION

LE RECTEUR DOIT REQUALIFIER TOUS LES VACATAIRES EN CONTRACTUELS

ENFIN, ÇA Y EST !!!!

Nous avons obtenu la requalification des conventions de vacances en contrat de contractuels. **C'est une formidable victoire contre la super précarité et la super exploitation**

Depuis que la CGTR EDUC'ACTION a médiatisé avec le SAIPER ce qu'il convient d'appeler "l'affaire du scandale des vacataires permanents", tout s'est emballé à tel point que ça a été la panique complète côté rectorat. Notre autorité académique s'est d'ailleurs fait admonester par le cabinet du ministre, suite aux interventions conjointes de notre national (la CGT EDUC'ACTION) auprès du ministre et de l'UGFF CGT (première organisation syndicale dans la fonction publique) auprès du ministre de la

Fonction publique. L'illégalité est tellement évidente, la violation des textes réglementaires si flagrante et manifeste que "l'affaire du scandale des vacataires permanents" a été réglée à la vitesse grand V.

Cette affaire était devenue politiquement gênante pour le ministère de l'éducation qui, rappelons-le, avait pris l'engagement de mettre un terme au recours à la vacataire dès la rentrée 2011 suite, notamment, à des obligations juridiques nationales et communautaires (injonctions de la Cour des comptes et de la Communauté européenne. Cela faisait un "tantinet" désordre à l'heure ou, de plus, la fonction publique élabore un projet de loi pour la sécurisation professionnelle et la résorption de la

précarité.

Dans tous les cas, cette affaire des vacataires permanents de la Réunion était devenue, sur bien des plans, une véritable épine dans le pied, d'autant plus insupportable que même la jurisprudence du conseil d'État ne souffrait d'aucune interprétation juridique restrictive possible de la notion de vacataire.

Il reste que si notre lutte a débouché sur une avancée considérable pour les personnels les plus précaires de notre académie, il nous faut cependant rester pleinement mobilisés jusqu'à la réparation intégrale des préjudices financiers et moraux importants subis par les personnels. Cette réparation que nous réclamons impose non seulement la requalification immédiate qui est actuellement en cours de toutes les conventions illégales de vacataires permanents en contrats de contractuels mais aussi :

→ Indemnisation et réparation financière doivent être apportées à nos collègues vacataires permanents pour les années qu'ils auraient du normalement accomplir légalement en tant que contractuels. Par exemple, l'indemnisation se chiffre à 22 000 euros pour 3,5 ans de vacances permanentes (montant qui correspond à la différence, à temps égal, des rémunérations vacataire / contractuel) ;

→ que les années passées en qualité de vacataires permanents soient comptabilisées pour l'éligibilité dispositif de titularisation ;

→ que réparation pour préjudice moral soit également actée et appréciée au regard des jurisprudences connues en la matière

La CGTR EDUC'ACTION invite tous les vacataires à se faire urgemment connaître et à se rapprocher de notre syndicat pour suivi individualisé des dossiers.

UNE BATAILLE A ÉTÉ GAGNÉE CONTRE LA SUPER PRÉCARITÉ ET LA SUPER EXPLOITATION. IL FAUT QUE LA VICTOIRE SOIT LA PLUS COMPLÈTE POSSIBLE !

Cette formidable claque que nous avons infligée à la déréglementation, aux abus, à la violation du droits des personnels nous encourage à poursuivre le combat pour faire reculer partout la précarité, pour la défense de la dignité et pour des emplois pérennes et statutaires.

Fort de cette victoire, la CGTR EDUC'ACTION lance ainsi un appel en direction de tous les contractuels, de tous les AED, AVS-I, AVS-CO... À tous ces invisibles aux yeux du rectorat pour une mobilisation totale.

**PRÉCARITÉ ARET EK SA !!!!!
DES EMPLOIS PÉRENNES !!!!!
DIGNITÉ ET RESPECT !!!
RESPE#K NOT DROITS !!!
Les seuls combats perdus d'avance sont ceux qu'on l'on ne mène pas.**

À ST DENIS, LE MERCREDI 5 OCTOBRE 2011
P/LA CGTR EDUC'ACTION
PATRICK CORRE



CETTE NAUSÉABONDE POLITIQUE DE CLASSE

La politique d'activation des dépenses passives (terme abondamment employé par des politiques), c'est-à-dire le coup de pied au c... des chômeurs, présuppose que ces derniers soient responsables de leur propre état de chômeur. Elle nous amène à l'idée nauséabonde du référendum sur l'obligation à imposer aux chômeurs de prendre n'importe quel emploi. Sinon les coups de pied dans le bas du dos !

l'acceptation de n'importe quel emploi à n'importe quelles conditions salariales et de travail. » Cherchez l'erreur! Cette politique de classe de la France d'en haut contre celle d'en bas est manifeste, de plus outrageusement. Elle est nauséabonde dans la résurgence d'une vieille idée réactionnaire qui postule que l'exclu est responsable de son exclusion, le pauvre de sa pauvreté. Comme d'ailleurs, le travailleur serait re-

que ce soit dans son mépris pour, et sa lutte contre les défavorisés, dans ses innombrables dérapages contrôlés en matière de racisme et de xénophobie, dans sa remise en cause du droit du travail par des mesures d'apparence technique, telles que l'oxymore TVA Sociale et l'accord emploi/compétitivité mais en fait vecteurs, au delà de reculs sociaux, d'un recul de société. En effet, par delà les conséquences immédiates et graves (baisse des salaires et du pouvoir d'achat, essentiellement des plus pauvres), c'est, *in fine*, la privatisation de la protection sociale et la remise en cause de la hiérarchie des normes et du principe de faveur qui "compensaient" l'inégalité consubstantielle du contrat de travail salarial. C'est la moelle épinière de notre société qui est frappée à plusieurs endroits. Il est temps qu'il s'en aille, ce gouvernement. Des élections seront nécessaires mais la mobilisation sociale doit marquer de son empreinte indélébile pour que les choses changent, vraiment.

IVAN HOAREAU



Les jeunes cherchent du travail (un droit et non un privilège !) : les dizaines de milliers de demandes d'emploi recensées régulièrement en témoignent. Le patronat, par sa logique financière de court terme, et le gouvernement, par ses politiques d'austérité, participent de la raréfaction de l'emploi. Une majorité de jeunes et moins jeunes sont donc au chômage et il est juste et normal que la solidarité, par le biais d'indemnités, joue afin de cohésion sociale et économique. Alors, les patrons et le gouvernement lui disent : « Vous êtes assistés. Votre dignité passe par

sponsable de son accident de travail. La peur du pauvre qui hante depuis des temps anciens la classe dirigeante. « *La paix dans les châteaux et la guerre dans les chaumières.* » Elle est nauséabonde par le recours au référendum qui, en l'espèce, relève du plus pur populisme et de la plus crasse démagogie ! Une telle attitude, qui plus est du chef de l'État, stigmatise, divise et oppose au lieu de rassembler, surtout dans ces moments difficiles. Trop de lignes jaunes ont été franchies par ce gouvernement,

DÉCLARATION DE LA CGT SUR LE PRISME (POLE RÉGIONAL D'INNOVATION SOCIALE ET DE MODERNISATION DES ENTREPRISES)

La situation actuelle exige des échanges tant entre les forces vives du pays qu'entre syndicats.

Cependant, la création du PRISME intervient dans un climat qui témoigne entre autres d'un déficit de dialogue social pour ne pas dire d'une quasi absence de dialogue social.

Les pressions et répressions contre les syndiqués et nos représentants dans les entreprises sont trop souvent menacés et licenciés pour cause d'exercice de leurs mandats.

Certes, nous direz-vous, le PRISME, c'est l'occasion d'en parler ! Nous, nous disons : « *Donnez enfin et préalablement l'exemple d'une reconnaissance de fait et de jure de l'action syndicale.* »

Les accords compétitivité-emploi voulus acceptés par le MEDEF et CGPME vont-elles dans ce sens ? NON. Ils visent une remise en cause radicale du droit du travail. Ce ne sont pas moins la remise en cause de la notion de durée LÉGALE du travail, du principe de faveur, de la protection du salarié en cas de modification substantielle du contrat de travail, de l'institution judiciaire qui sont visés.

L'attaque contre la durée légale du temps de travail n'incite pas à un dialogue social.

La CGTR ne perçoit aucunement une volonté du patronat de discuter, à fortiori de négocier dans le secteur du privé comme dans le public.

Le principe de loyauté qui doit présider à la négociation est systématiquement remis en cause : les éléments d'aide à la décision tels que les gains de productivité ne sont jamais mis sur la table. Est-il compréhensible que les



outils existants soient systématiquement ignorés alors que l'on voudrait en créer de nouveaux ? Commençons par mettre en application ce qui existe avant d'enfoncer des portes ouvertes ! Quels moyens du PRISME ? Quels plans d'actions ? Quel échéancier ? S'il n'a pas vocation à se substituer aux instances existantes de négociation, comment travailler à fortifier au préalable ces dernières ?

Le maintien de la rémunération des salariés du privé participant aux travaux du PRISME n'a pas eu de réponse (sauf dit-on que l'on en a longuement discuté !) probante, tout comme les autres revendications qui ont été remises par l'inter-syndicale dont :

- le devenir du RSTA ;
 - la suite de la prime Cospar ;
 - l'emploi des jeunes.
- Le texte proposé par le patronat est comme l'enfer : "pavé de

bonnes intentions". Il est vide de contenu et nous rappelle trop la forfaiture du patronat lors des discussions sur la prévoyance. Oui, pour travailler ensemble mais sur du crédible et du concret, c'est cela qu'attendent les travailleurs et la population et non du bla bla.

Certains diront : « *On n'est qu'au début, patientons.* ». Nous demandons à juger sur pièces, la réalité nous ayant trop montré la non volonté du patronat de négocier, sauf sous la pression de la mobilisation.

La CGTR ne signera pas ce protocole dans l'état actuel des choses.

Case réservée

Entreprise MICHEL Sarl

TOUS TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET D'AGRANDISSEMENT

**Gros œuvre • Génie Civil
Peinture et ravalement
Maçonnerie et Carrelage
Étanchéité de façades
Menuiserie**

11, avenue Roland-Garros - 97438 SAINTE-MARIE
Tél.: 0262 53 65 88 • Fax : 0262 72 80 27
e-mail : patrick.michel974wanadoo.fr



NÉGOCIATION COMPÉTITIVITÉ-EMPLOI

LE PATRONAT VEUT LA PEAU DU CONTRAT DE TRAVAIL !

Des négociations nationales se tiennent actuellement et les employeurs proposent un texte qui permettrait de baisser les salaires et faire varier la durée du travail par accord d'entreprise, ceci en échange d'un hypothétique engagement à maintenir l'emploi.

Concrètement, ce projet d'accord permettrait aux employeurs de modifier des éléments fondamentaux de votre contrat de travail, tel que durée du travail, conditions de travail, aménagement du temps de travail et rémunération.

Si le salarié venait à résister et refuser ces modifications, l'employeur pourrait le licencier sans avoir à invoquer de motif !

En résumé, voilà le monde de demain, version Medef :

	AUJOURD'HUI	DEMAIN
LE CONTRAT DE TRAVAIL	<p>Votre rémunération, votre durée du travail sont souvent fixées dans votre contrat de travail. L'employeur ne peut pas les modifier sans votre accord.</p>	<p>Dès que l'entreprise prétendrait pressentir des problèmes économiques à venir, elle pourrait négocier un accord de baisse des rémunérations, de variation de la durée du travail ! Ces modifications vous seraient imposées par accord d'entreprise. Si vous les refusez, vous seriez licenciés !</p>
LE LICENCIEMENT	<p>Vous refusez la modification de votre contrat de travail. L'employeur ne peut pas vous licencier pour ce refus. Eventuellement, s'il démontre que l'entreprise connaît des difficultés, il peut vous licencier pour motif économique, avec les garanties attachées à ce type de rupture (reclassement, contrat de sécurisation professionnel...)</p> <p>Si vous êtes dix à refuser cette modification, l'employeur doit faire un plan de sauvegarde de l'emploi.</p>	<p>Lorsque l'accord d'entreprise vous imposerait une modification de votre contrat de travail (rémunération, durée du travail...) et que vous la refusez, votre licenciement ne serait pas considéré comme économique. Votre motif de licenciement serait inattaquable devant un juge !</p> <p>Le comité d'entreprise ne pourrait pas vérifier la réalité des difficultés économiques, faire des propositions alternatives aux licenciements, défendre vos intérêts. De plus, l'employeur échapperait aux obligations propres à ce type de licenciement (reclassement, contrat de sécurisation professionnel,...) !</p>



La CGT refuse de négocier le chantage à l'emploi en renonçant aux garanties du Code du travail et des contrats de travail pour répondre à la logique libérale ! Ce projet d'accord, négocié dans la précipitation permettrait aux entreprises de soumettre le contenu de vos contrats de travail aux aléas économiques ! Et en échange de vos sacrifices... aucune contrepartie ! Si les employeurs doivent s'assigner un objectif de maintien de l'emploi, ils ne pourront pas être sanctionnés en cas de non respect de cet engagement !

Concrètement, plus de souplesse pour l'employeur et moins de garanties pour le salarié.

De plus, le Medef indique clairement que les dirigeants et actionnaires ne seront pas contraints de

faire le même effort que les salariés ! En clair, pendant que les salariés voient leur rémunération baisser, celles des dirigeants restent intactes et les actionnaires continuent à toucher des dividendes !

Au final, les entreprises pourraient donc baisser les rémunérations pour augmenter leur profit ! Bel exemple de justice sociale !

À l'image des politiques d'austérité et de déréglementation que l'on tente d'imposer à tous les salariés en Europe, cet accord ne répond en rien aux difficultés que peuvent connaître certaines entreprises : **son seul objectif est de casser des garanties sociales !**

Pour sortir de la crise, il faut augmenter les salaires, dévelop-

per l'emploi et les qualifications.

Face au patronat qui veut imposer rapidement l'accord lors d'une séance de négociation le 13 avril, la CGT lance un processus de motion à envoyer par les syndicats au Medef portant le refus de négocier le chantage à l'emploi.

BRASSERIES DE BOURBON
CULTURE BIÈRE
 Venez visiter la Maison de la Bière Dodo
 ses 42 ans d'histoire, sa fabrication, son image au fil des ans... et pleins d'autres choses insolites.

La MAISON DE LA BIÈRE DODO
 Ouverture au public sur réservation uniquement au 02 62 90 22 04*
 tous les mardi, mercredi et jeudi (sauf jours fériés), les visites se font à 9h30, 11h00, 14h00 et 15h30.
 Tarif d'entrée 6 € et tarif réduit 3,5 €

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

LEON GROSSE

ZAC Foucherolles
 97495 cedex
 Tél.: 0262 29 24 88
 Télécopie : 0262 29 64 68
 launion@leongrosse.fr

SCPR

BLOC
 HAUTE DURABILITE
HD

SIDR

**CONSTRUIRE
 RÉHABILITER
 GÉRER
 AMÉNAGER**

12, rue Félix Guyon - 97461 Saint-Denis Cedex
 Tél.: 0262 94 74 74

menuiseries - fermetures - cloisons

MFC
 Menuiseries
 Fermetures
 Cloisons

12, rue Lislet Geoffroy
 Z.I du Chaudron - 97490 SAINTE CLOTILDE
 Tél. 0262 92 55 90 - Fax : 0262 95 55 91



 **Votre partenaire en maîtrise des risques**
www.socotec.fr


- ▶▶ INSPECTION
- ▶▶ ASSISTANCE TECHNIQUE
- ▶▶ CONSEIL
- ▶▶ FORMATION

**QUALITÉ, SÉCURITÉ
SANTÉ, ENVIRONNEMENT**

AGENCE ST-DENIS
Technopole - 8, rue Henri Cornu
Tél. : 02 62 94 48 48 - Fax 02 62 94 48 50

AGENCE ST-PIERRE
13, rue Bory St-Vincent
Tél. : 02 62 35 64 64 - Fax 02 62 35 63 82

socotec@socotec.re

 **DISTRIBUTION ET GESTION
EAU POTABLE ET
ASSAINISSEMENT**

CISE REUNION

Siège Social :
Rés. Halley - Rue Camille Vergoz
B.P. 78 - 97462 St-Denis Cedex
Tél : 02 62 41 89 41
Tlc : 02 62 41 42 41

SECTEUR SUD :
109, rue Marius et Ary Leblond
97430 Le Tampon
Tél : 02 62 27 11 23 - Tlc : 02 62 27 14 20

SECTEUR OUEST :
49, rue du Lagon - 97436 Saint-Leu
Tél : 02 62 34 82 82 - Tlc : 02 62 34 82 01

139 bis, allée Montaignac - 97427 Etang-Salé
Tél : 02 62 26 34 53 - Tlc : 02 62 26 38 15

SECTEUR EST :
511, chemin Grand Canal
Champ Borne - 97440 Saint-André
Tél : 02 62 46 00 34
Tlc : 02 62 46 20 61

IRRIGATION LITTORAL OUEST :
159, chemin Combavas
97411 Plaine Bois de Nèfles - St-Paul
Tél : 02 62 44 39 40 - Tlc : 02 62 44 45 10